

Défense animale / Libération animale: deux courants inconciliables?

Ysaline Hug, Camille Ulmann,
Natacha Rodrigues P. De Almeida,



De nombreuses associations s’intéressent à la cause animale. Elles semblent poursuivre les mêmes buts. Cependant nous constatons des différences fondamentales concernant le message délivré, les causes défendues et les actions entreprises.

Dans ce foisonnement idéologique, nous distinguons deux courants antagonistes. Le courant de **défense animale** (SPA, AIDAS...) fait appel à la bienveillance envers les animaux au nom de la moralité ; il tolère l’exploitation animale mais agit pour l’amélioration des conditions de vie. Il s’oppose au courant de **libération animale** (PETA, ALF...), qui milite pour une égale considération de l’homme et de l’animal, et combat l’exploitation animale sous toutes ses formes. **Ces deux courants peuvent-ils s’accorder ou sont-ils véritablement inconciliables ?**



Trois conflits théoriques majeurs

La défense animale privilégie une **approche par la compassion**, qui porte sur les émotions ressenties par sympathie et cherche la satisfaction des besoins. Elle fait appel à la sensibilité individuelle et affirme que l’homme a un devoir d’humanité et de sollicitude envers les animaux. A l’inverse, la libération animale privilégie l’**approche par la justice**, qui s’adresse à la raison et cherche à développer par comparaison et déduction des arguments théoriques pour dénoncer l’incohérence de notre conduite envers les animaux. Elle mobilise régulièrement le « principe de justice » pour démontrer que les cas similaires doivent être traités de manière similaire.

La défense animale s’inscrit dans le courant **welfariste**, qui s’oppose uniquement à la manière d’exploiter les animaux. Il cherche à accroître le bien-être animal en aménageant les conditions de vie des animaux exploités, mais acceptent en revanche que l’infliction d’un dommage puissent être nécessaire dans certains cas (alimentation, recherche médicale...). La libération animale est essentiellement **abolitionniste**, car elle refuse de considérer les animaux comme des moyens servant des fins humaines ou des choses et vise donc la disparition de l’exploitation animale elle-même.

La défense animale reste humano-centrée, sous prétexte qu’il existe des caractéristiques pertinentes qui justifient la domination humaine sur l’animal. C’est pourquoi elle est souvent considérée comme **spéciste**, ce qui signifie qu’elle applique une discrimination basée sur l’espèce pour justifier une considération différenciée des hommes et des animaux, mais aussi des différentes espèces animales entre elles. En revanche, la libération animale est foncièrement **antispéciste**, puisqu’elle accorde le même poids aux intérêts des humains et des animaux, sans pour autant militer pour une égalité de traitement (les intérêts humains et animaux n’étant pas les mêmes).

Discussion

On peut se demander si la dichotomie entre compassion et justice ne revient pas à opposer passion et raison, ce qui a finalement peu de sens. Actuellement, la plupart des approches en éthique animale sont mixtes. **Feinberg** adopte par exemple une approche par la justice pour expliquer que nous avons des devoirs directs (et non seulement indirects) envers les animaux. Ceux-ci sont néanmoins de l’ordre de la défense animale puisqu’il s’agit d’éviter toute douleur inutile. **Luke** revendique quant à lui une approche par la compassion, car le jugement moral que l’on porte lorsque l’on se trouve confronté à la maltraitance d’un animal est immédiat : il découle directement de notre sympathie pour les animaux. L’objectif serait donc de déconstruire les stratégies de déculpabilisation mises en œuvre par l’exploitation animale, qui empêchent la sollicitude naturelle de s’exprimer.

Welfarisme et abolitionnisme ne s’excluent pas forcément. Il y a des abolitionnistes anti-welfaristes, tel que **Francione**, qui refusent les mesures visant à améliorer le confort des animaux car cela risquerait de rendre l’exploitation animale plus acceptable. A l’inverse, les abolitionnistes welfaristes comme **Chauvet** acceptent la mise en place de mesures intermédiaires, car ils estiment inacceptable de « prendre en otage » les milliers d’animaux exploités actuellement au nom de ceux que l’on veut épargner à long terme. **Singer**, auteur emblématique de la libération animale, est généralement considéré comme welfariste. Néanmoins, sa position découle davantage de son utilitarisme des préférences que de sa conception du statut animal. En effet, puisque certains animaux semblent incapables de préférer la continuation de leur existence, il peut advenir que leurs intérêts soient plus souvent malmenés que ceux d’autres individus.

L’antispécisme est souvent conçu comme la distance irréductible séparant défense et libération animale. Cependant, il semble impraticable d’adopter un mode de vie totalement conforme à cette idéologie. Le spécisme ne sert pourtant pas toujours la supériorité humaine. Ainsi, **Nussbaum** considère celui-ci comme un critère moral pertinent permettant de prendre en compte les besoins différents de chaque espèce. **Zamir** affirme quant à lui que le spécisme n’est pas incompatible avec la libération animale, puisque le fait de reconnaître que les humains ont plus de valeur que les animaux n’implique pas que leurs intérêts doivent être préférés, ni que l’on puisse nuire aux intérêts vitaux des animaux au profit d’intérêts marginaux humains. C’est pourquoi il faudrait cesser de combattre les intuitions spécistes courantes et ne lutter que contre sa forme la plus stricte, pour rendre la libération animale plus populaire.

Notre discussion sur les divers conflits théoriques opposant défense et libération animale nous permet de conclure que ces deux courants pourraient théoriquement être conciliés, puisqu’il existe tout un nuancier de convictions les reliant. Face à ce constat, on peut se demander pourquoi les différents acteurs de la cause animale n’unissent pas leurs voix pour avoir un impact plus important sur l’opinion publique. C’est ce qu’on appelle la **consistance synchronique** en psychologie sociale. Mais selon Moscovici et al., c’est la **consistance diachronique** qui est au cœur de l’influence minoritaire, c’est-à-dire le maintien d’une même position au cours du temps. Provoquant tout d’abord un rejet, le refus du compromis susciterait ensuite chez la majorité un travail de décentration pour comprendre le point de vue minoritaire, ce qui l’amènerait inconsciemment à concevoir les choses comme elle.

